

Un dirigeant hors norme

Élu « Entrepreneur de l'année », Jean-Marc Richard, président bénévole de la fondation Amipi - Bernard-Vendre, est l'un des cinq lauréats des Trophées de l'économie.

p. 24 à 42



© CO - Laurent Combet

Interview

**Marie Eloy, cheffe d'entreprise,
porte-voix des femmes
qui osent entreprendre**

p. 21 à 23

Dossier

**Rebond après la crise :
entre opportunités et obstacles**

p. 8 à 19

Rencontre

Matthieu Billiard, nouveau président de la CCI

p. 4 à 6

En partenariat avec

Crédit Mutuel
Anjou

Jean-Marc Richard, l'engagé engageant

Le président d'Amipi – Bernard-Vendre est l'un des hérauts de l'emploi des personnes en situation de handicap. Aussi bien pour leur développement que pour le bien de la société.

Il vérifie une information sur son smartphone, invite à regarder un reportage, lit à voix haute l'extrait d'un livre. Quand il s'agit de parler de la Fondation Amipi – Bernard-Vendre, dont il est le président bénévole, Jean-Marc Richard se démultiplie. Il la connaît comme sa poche cette fondation dans laquelle plus de 750 personnes en situation de handicap travaillent, réparties dans six usines de production, d'apprentissage et d'insertion (Upai), dont une à Cholet -le berceau et siège d'Amipi- et une à Angers. Une structure spécialisée dans le câblage électrique pour le secteur automobile, avec son fonctionnement bien à elle et un leitmotiv : le développement des capacités cognitives en entreprise et l'insertion sociale de ces travailleurs.

Renault et PSA pour clients

Un leitmotiv mis en place par Maurice Vendre en 1955, dont le fils, Bernard, était atteint de trisomie. Jean-Marc Richard -dont le père, Jean, est aussi l'un des fondateurs d'Amipi- a bien connu les deux hommes. Le premier est son « maître à penser » : « L'homme qui m'a formé à l'humanisme, à la politique, celle de la cité, pas la politique politicienne. » Lui avait une vingtaine d'années, était étudiant à l'Essec, une école de commerce parisienne. On lui « enseignait beau-



Jean-Marc Richard, président de la fondation Amipi, et des salariés de l'usine de production, d'apprentissage et d'insertion de Cholet.

coup trop de techniques pour faire du profit » mais si peu sur l'humain. Et Bernard ? « *Le samedi midi, on allait prendre le café à Cholet, sourit le sexagénaire (61 ans). Lui était ouvrier chez Nicoll, c'était le gars qui avait réussi.* »

Des décennies plus tard, le natif de Rouen perpétue l'héritage avec une entreprise performante : des clients comme Renault, Stellantis (Groupe PSA-Fiat-Chrysler...), huit millions de faisceaux électriques par an (dans les tableaux de bord, le moteur, les portes...)...

2021 a confirmé la bonne santé. Après Nantes, plusieurs millions d'euros vont être investis dans le site historique de Cholet, sur fond de modernisation, un programme baptisé UPAI 4.0. Portée par un contrat avec Renault, une nouvelle usine va voir le jour, à deux pas des

bâtiments actuels. Les effectifs passeront de 100 à 130 ou 140 salariés dans un premier temps.

« On développe l'estime de soi et la confiance en soi »

Reste qu'Amipi ne se limite pas aux chiffres. « *Ici, ce n'est pas une succession de tâches mais une maison d'apprentissage, appuie Jean-Marc Richard. On développe l'estime de soi et la confiance en soi.* » Si le Normand, décoré de la Légion d'honneur en juin, insiste c'est aussi parce qu'il a vu la fondation prendre de plein fouet la mondialisation, au début des années 2000 : 1 300 salariés en 2002 ; 400 six ans plus tard. Depuis, la donne a changé. Reconnue d'utilité publique en 2005, Amipi profite des réductions Agefiph (Association de

gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), qui permettent d'amortir le coût : « *Avec, on est meilleur que le prix polonais.* ». En faisant appel à la fondation, les clients surfont aussi sur la Responsabilité sociale et environnementale (RSE). Amipi, elle, continue sa mission d'insertion en entreprise dite « normale » (150 entre 2009 et 2020). Et ne cesse de recruter en interne. Pragmatique, Jean-Marc Richard précise qu'autant de personnes employées, c'est aussi des dépenses sociales économisées. Ce qu'il nomme le « *coût de non-travail, 30 000 euros par an et par personne.* ». Un discours affûté d'un engagé qui, à l'heure de regarder dans le rétro, lâche : « *On a renversé les paradigmes de la société.* »

Alexandre Blaise

L'année des entreprises

Gémo, 30 ans et de l'ambition

La filiale du Groupe Éram a placé son 30^e anniversaire sous le signe, de « l'esprit de conquête ». Si la pandémie de Covid-19 a pénalisé son réseau de magasins de vêtements et de chaussures (400 en France), Gémo (4 000 salariés) veut rapidement retrouver son activité de 2019. Elle mise ainsi sur la communication, l'implantation dans les supermarchés (100 à l'été 2022 contre une quinzaine aujourd'hui), la vente en ligne et le développement à l'international.

Europ Assistance crée 200 emplois

La société Europ Assistance France se développe à Angers où elle est présente depuis 2009. Cette année, elle a ouvert deux nouveaux centres opérationnels d'assistance : l'un dans le quartier d'affaires cours Saint-Laud, l'autre au Carré d'Orgemont, qui a été inauguré le 30 septembre. Ces deux sites doivent soutenir le développement de ses activités dans le cadre du partenariat stratégique avec Crédit Agricole Assurances. Europ Assistance qui aura ainsi créé 200 nouveaux emplois cette année à Angers.

La fin de l'usine d'ascenseurs TKE

L'usine TKE (ex-Thyssenkrupp Ascenseurs) de Saint-Barthélemy-d'Anjou, s'appête à fermer définitivement ses ateliers. La direction a annoncé la suppression des 55 derniers postes de production du site, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Angers ne conservera que les services administratifs, le centre de formation et l'agence, composée essentiellement de techniciens. Ces 220 salariés (contre 275 aujourd'hui) déménageront sur un nouveau site d'ici deux ans.